

ASSOCIATION POUR LA FRANCOPHONIE A L'OIT

Assemblée générale annuelle
9 Novembre 2004

Compte-rendu

Jean-Victor Gruat, Secrétaire de l'Association, souhaite la bienvenue aux membres, leur propose l'ordre du jour de la séance qui est accepté par l'assemblée. Il informe qu'une conférence-débat aura lieu immédiatement après cette assemblée avec la présence de Marc Blondel, représentant du Groupe des travailleurs auprès du Conseil d'administration de l'OIT. Il remercie Catherine Comte-Tiberghien qui a accepté de prendre note des discussions de cette Assemblée générale.

1. Rapport des activités 2003-2004

Le Secrétaire présente le rapport et commente les faits marquants pour l'association durant l'année écoulée. Notamment des progrès notables constatés dans l'équilibre des langues sur le site web du BIT suite à plusieurs interventions auprès des personnes concernées de la part de l'Association, un succès remarqué de la conférence présentée par M. Philippe Seguin, des relations fructifiantes avec les autres organisations traitant de la francophonie au niveau local et international. Dans ce domaine d'activités d'ordre linguistique, le Secrétaire tient à souligner encore une fois que le français est constitutionnellement une langue officielle de l'organisation et donc que « tous les textes authentiques de notre Organisation devraient ainsi être non seulement disponibles en français mais encore, et je crains que nous n'en soyons loin, conçus, élaborés, négociés, finalisés dans les deux langues, pour effectivement incorporer les approches culturelles que chacune, comme le rappelle le préambule aux Statuts de l'AFRO, « exprime, façonne et reflète. ». Concernant les activités culturelles, l'association aurait certes souhaité s'investir d'avantage mais ce sont comme l'a souligné le Secrétaire « des fleurs qui ne demandent qu'à éclore ». Pour terminer ce chapitre des activités, le nombre des membres s'élève à environ 150 sur les 800 potentiels (600 au Siège). Le rapport est adopté par l'Assemblée. Le Secrétaire salue la grande qualité de la contribution de Brigitte Pillonel-Alvarez, membre de l'Association, au fonctionnement administratif de cette dernière.

2. Exercice Financier

Le rapport présentant les comptes de l'association est adopté. Le Commissaire aux comptes est reconduit dans ses fonctions. L'Assemblée reconduit sans les modifier les dispositions en vigueur en 2003 pour le montant et la périodicité des cotisations.

3. Proposition d'amendement des statuts

Suites à des difficultés mineures de gestion pratique des fonds, le Bureau propose d'amender l'article 4 des statuts de l'association comme suit : insertion de la phrase suivante : « du produit des services rendus à ses membres ». Amendement adopté.

4. Programmes des activités 2004-2005

L'assemblée des membres donne quelques orientations concernant le futur programme des activités de l'association. Ces orientations concernent majoritairement la veille linguistique :

- sensibilisation auprès des nouveaux fonctionnaires francophones recrutés afin qu'ils utilisent prioritairement le français dans leur pratique professionnelle,
- sensibilisation auprès des différentes instances concernées par la francophonie (ministères, organisations internationales etc.)
- accroissement de la veille linguistique notamment dans les processus de recrutement et de sélection, envisager une co-opération avec les représentants du personnel au sein du BIT,
- œuvrer pour demander la traduction des matériels de formation.
- établir un glossaire français des principaux termes et acronymes en vigueur au sein du BIT.

5. Élection de la Direction et délégation d'autorité

Tous les membres de la Direction se représentent, l'assemblée la reconduit donc dans ses fonctions en l'absence d'autres candidatures. Le Secrétaire et son adjointe Dominique Blanvillain sont également reconduits dans leur fonction par acclamation. L'assemblée, selon les statuts de l'association, délègue à la Direction, qui lui en fera rapport, ses pouvoirs en matière d'acceptation des dons de toute nature et des subventions éventuelles qui viendraient à être faits à l'Association entre les sessions 2004 et 2005 de l'Assemblée générale annuelle. Le Secrétaire informe l'Assemblée qu'il appartient à la Direction de nommer le Trésorier, et qu'il est heureux de pouvoir signaler que le Trésorier sortant a accepté de continuer dans ses fonctions.

Le Secrétaire remercie les membres pour leur participation. Clôture des débats à 18h30.

Cct 22/11/04

Direction élue par l'Assemblée générale :

Secrétaire : Jean-Victor Gruat

Secrétaire adjointe : Dominique Blanvillain

Membres :

Alex Petrachkov (Trésorier)

Carlos Castro Almeida

Catherine Comte-Tiberghien

Yannick d'Haëne

Françoise Falquet

Marie-Laure Genini

Patricia Isimat-Mirin

Jean-Claude Javillier

Dominique Peccoud

Jean Michel Servais